

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION AUPRES DU CNPE DE DAMPIERRE-EN-BURLY

Réunion de bureau du 13 mai 2019

Compte-rendu

Présents :

Membres bureau CLI

André COPIN - Alain FOURCAULT – Gilles LEPELTIER - Gérard MAHAUD - Michel TINDILLERE

EDF

Pascal BRAILLY - Aurélie FOLLENFANT

Secrétaire

Maud MICHEL

Absents / excusés :

Claude BOISSAY - Cédric OULES

En préambule, Alain FOURCAULT fait part des difficultés rencontrées par la ville de Sully-sur-Loire concernant la distribution d'iode : la ville ne sait pas quelles communes seraient rattachées au centre de répartition de Sully pour venir chercher les pastilles d'iode en cas d'accident nucléaire, tant que le nouveau plan Iode sur 20 km n'est pas sorti. La commune s'inquiète sur ce qu'il faudrait faire si un accident nucléaire survenait dans les prochaines semaines.

Maud MICHEL précise que tant que le nouveau plan Iode n'est pas sorti, c'est l'ancien (validé début 2018) qui s'applique. Ce plan prévoit bien les communes rattachées à chaque centre de répartition, et les quantités de comprimés à distribuer à chaque commune rattachée (c'est ce qui avait été testé par Lorris lors de l'exercice de sûreté nucléaire de décembre 2017). Et tant que les populations situées dans le périmètre entre 10 et 20 km n'ont pas reçu leurs pastilles d'iode, la répartition des comprimés par commune prévu dans le plan de 2018 est toujours d'actualité.

Apparemment, la commune de Sully n'aurait pas reçu le plan Iode en 2018, ni les membres de la CLI.

Maud MICHEL va se rapprocher de la préfecture pour savoir si ce plan peut être envoyé aux membres de la CLI dans son ensemble ou seulement les tableaux de répartition des communes.

Gilles LEPELTIER indique qu'il donne des bons de retrait des pastilles d'iode aux nouveaux arrivants de sa commune, mais que les pharmacies refusent de leur en distribuer !?

Aurélie FOLLENFANT précise que le calendrier national prévoit une distribution d'iode aux populations du rayon 10 - 20 km à partir du 3 septembre 2019. Des réunions d'information à destination de ces populations sont également prévues à partir de septembre. Il conviendra de fixer ces dates avec le bureau de la CLI (à mettre à l'ordre du jour de la réunion de bureau du 1^{er} juillet).

Par ailleurs, une réunion d'information des professionnels de santé est prévue le 17 juin. Le bureau de la CLI sera invité à cette réunion.

1. Points d'actualité CNPE

- **Tranche 1** : En cours de redémarrage suite à un arrêt fortuit dû à un défaut électrique sur un disjoncteur.

Cette tranche a été reconnectée le 15 mai à 12h00 au réseau électrique national et a atteint sa pleine puissance à 16h00.

Le démarrage de la visite partielle est prévu le 22 juin 2019, pour une durée de 50 à 60 jours d'arrêt. Un contrôle RRA est prévu au cours de cette VP.

Le 4 mars 2019, un diesel a été remplacé suite à un défaut mécanique. Le retour de la tranche sur le réseau a eu lieu le 24 mars.

- **Tranche 2** : Arrêt de tranche terminé avec 2 jours d'avance sur le programme (arrêt pour simple rechargement).

L'arrêt s'est bien passé : pas d'opération de maintenance dimensionnante à mener, pas de découverte de défauts à traiter de manière urgente.

L'éjecteur de vapeur a été mis en service sur cette tranche le week-end des 11 et 12 mai pour compenser une fuite, ce qui a entraîné du bruit perceptible à l'extérieur.

- **Tranche 3** : Visite partielle prévue en septembre.

- **Tranche 4** : En arrêt fortuit depuis le 29 mars dû à un problème électrique sur le rotor de l'alternateur. Le rotor a été remplacé, les opérations de redémarrage sont en cours.

Cette tranche a été reconnectée le 16 mai à 04h50 au réseau électrique national et a atteint sa pleine puissance à 20h00.

2. Point d'avancement sur l'élargissement des membres de la CLI (périmètre 20 km)

Concernant le collège des élus :

Un courrier a été envoyé le 5 avril 2019 aux 4 Communautés de Communes concernées par l'élargissement du périmètre de la CLI (entre 10 et 20 km), pour leur demander de désigner un ou des membres pour les représenter à la CLI de Dampierre.

Pour le moment, aucune d'entre elles n'a répondu à ce courrier. Il est proposé d'attendre le 5 juin pour les relancer, afin de leur laisser le temps de choisir leur(s) représentant(s) et de prendre les délibérations adéquates.

Concernant le collège des associations :

L'élargissement du périmètre de la CLI entraînant une augmentation du nombre de membres du collège des élus, il est nécessaire de trouver 1 voire 2 nouveaux membres pour le collège des associations afin de respecter les quotas en nombre de membres des différents collèges.

Trois associations ont été sollicitées par courrier le 11 janvier 2019 pour intégrer la CLI de Dampierre : Sauvons le Climat, FNE Centre-Val de Loire et LNE.

L'association Sauvons le Climat est intéressée pour avoir un représentant à la CLI, mais ils cherchent quelqu'un de disponible dans le secteur pour siéger à Dampierre.

LNE serait également partante, mais ils ont du mal à trouver quelqu'un de disponible pour participer à la CLI. Ils nous tiendront informés des suites de leurs recherches.

Concernant le collège des syndicats :

Cédric OULES ayant démissionné en 2018, il fallait trouver un nouveau représentant de la CFTC à la CLI et trouver un représentant des syndicats volontaire pour siéger au bureau. L'ensemble des syndicats représentés à la CLI ont donc été sollicités par courrier le 11 janvier 2019 pour savoir s'ils souhaitaient siéger au sein du bureau, et la CFTC a été sollicitée pour désigner un nouveau représentant en remplacement de Cédric OULES.

Finalement, la CFTC a désigné à nouveau M. OULES pour les représenter au sein de la CLI. M. OULES a indiqué qu'il était également volontaire pour réintégrer son siège au sein du bureau de la CLI. En l'absence d'autre candidat parmi les représentants de syndicats pour siéger au bureau, il a été décidé de réintégrer M. OULES au sein du bureau.

Par ailleurs, la préfecture a envoyé un courrier au Président du Conseil départemental du Loiret pour lui indiquer qu'il devait prendre un nouvel arrêté de nomination des membres de la CLI, afin de tenir compte de l'élargissement de son périmètre. Etant donné que 3 communes du Cher sont incluses dans ce nouveau périmètre, la préfecture précise que cet arrêté doit être pris conjointement avec le Président du Conseil départemental du Cher. Maud MICHEL a déjà pris contact avec la personne en charge de ce dossier au sein du Conseil départemental du Cher. Il a été convenu que le Département du Loiret préparerait l'arrêté et le soumettrait pour avis au Département du Cher, avant signature par le Président du CD45 puis du CD18.

3. Préparation de la prochaine CLI plénière (11/06/2019)

La prochaine réunion plénière de la CLI se tiendra le 11 juin 2019 à Orléans.

Il est convenu d'aborder les points suivants lors de cette séance :

- Actualités du CNPE : actualités des tranches, campagne biocide 2018 → EDF – 45 mn
- Point d'avancement des travaux post-Fukushima, dont une information sur le report de la mise en service des DUS et sur les essais de pompage → EDF – 30 mn
- Présentation du rapport annuel de l'ASN sur la centrale de Dampierre → ASN – 20 mn

La conférence de presse régionale de l'ASN étant prévue le 26 juin, il est probable que l'ASN ne puisse pas présenter son bilan détaillé concernant le CNPE de Dampierre lors de la réunion du 11 juin. En revanche, il leur sera possible de présenter les grandes orientations et les grandes lignes de leur bilan national, dans la mesure où la conférence de presse nationale est programmée le 16 mai, soit en amont de la réunion de la CLI.

Maud MICHEL prendra contact avec M. HOULE et M. RON pour voir avec eux ce qu'ils peuvent présenter le 11 juin.

Information post-réunion : M. RON a indiqué qu'il serait en mesure de présenter le bilan national de l'ASN et les grandes lignes des constats de l'ASN concernant le CNPE de Dampierre, mais qu'il serait effectivement limité dans le détail des informations qu'il pourra transmettre.

- Point sur la distribution d'iode (notamment calendrier et mise à jour du plan iode) → Préfecture – 10 mn
- Point sur l'élargissement de la CLI → CLI – 5 mn
- Point sur la conférence inter-CLI du 4 juillet → CLI – 5 mn
- Points divers : • alerte sur la privatisation des barrages au regard de leur utilité sur l'alimentation de secours (eau et électricité) → CLI – 5 mn

- proposition de formation par l'IRSN sur la sûreté nucléaire → CLI – 5 mn

Pour cette séance plénière, il est décidé d'inviter les membres actuels de la CLI ainsi que les 4 Communautés de Communes amenées à être représentées à la CLI suite à son élargissement. L'invitation sera envoyée par mail sur l'adresse mail générique des ComCom, en l'absence de représentants nominatifs désignés pour le moment.

Gérard MAHAUD interroge le bureau sur l'opportunité pour la CLI de prendre une position dans le cadre de la consultation sur le PNGMDR.

André COPIN fait remarquer que chacun peut faire des remarques à titre personnel sur la plate-forme dédiée, et que plusieurs réunions publiques sont prévues à ce sujet.

Concernant le rapport TSN 2018, Gérard MAHAUD demande si la CLI peut être informée sur les éléments de ce rapport lors de la réunion du 11 juin, soit en amont de la sortie de ce rapport prévue fin juin. Il aimerait notamment qu'EDF fasse un point sur l'entreposage de long terme de certains déchets sur le site, et notamment les déchets, hors GV, qui sont entreposés sur le site (s'il y en a) et si le CNPE de Dampierre a des difficultés à évacuer certains de ses déchets.

Etant donné qu'une présentation de la gestion des déchets sur le site a été faite lors de la réunion de la CLI du 8 février, il est convenu de ne pas ajouter de point à l'ordre du jour de la CLI du 11 juin sur ce sujet.

Michel TINDILLERE fait part de son souhait d'ajouter un point sur la sûreté du secours électrique par les barrages (Villerest et Naussac – aspect eau, Chastaing en Dordogne – aspect électrique). Il estime que le projet de privatisation des barrages peut en effet présenter un risque pour la sûreté des centrales concernées.

Gérard MAHAUD craint que ce point ne donne des arguments aux opposants au nucléaire, en mettant en avant la dépendance des centrales vis-à-vis des barrages.

4. Point d'avancement sur la conférence inter-CLI du Val de Loire

L'ordre du jour de la conférence est bouclé. Les intervenants ont été trouvés et ont donné leur accord pour les différentes interventions : Présidents de CLI, directeurs des 4 CNPE, représentants de l'IRSN, de l'ASN, expert scientifique auprès de l'ANCCLI et Yves LHEUREUX de l'ANCCLI pour l'animation.

L'ordre du jour va être mis en forme par le service Communication du Conseil départemental du Loiret pour être envoyé aux membres des 4 CLI. Cette conférence sera ouverte à tous les membres des 4 CLI : 100 à 150 personnes sont ainsi attendues. Le Préfet de Région et du Loiret sera également invité. Le Président du Conseil départemental, Marc GAUDET a indiqué qu'il passerait à la conférence au moment du repas.

Un communiqué de presse est en cours de finalisation. Il sera envoyé avec l'invitation presse par chacune des CLI, environ 8 jours avant la conférence. Un kakémono a également été demandé au service Communication du CD45, pour expliquer le rôle et le fonctionnement des CLI.

5. Proposition de la formation IRSN sur la sûreté nucléaire aux membres de la CLI

L'ANCCLI organise une journée de formation dédiée à la sûreté nucléaire le 13 juin prochain, pour les chargés de mission des CLI. Maud MICHEL participera à cette formation, dispensée par l'IRSN dans ses locaux à Fontenay-aux-Roses.

Gérard MAHAUD participera également à cette journée, l'ANCCLI ayant ouvert cette formation à quelques membres de CLI.

L'ANCCLI propose également d'organiser cette formation de manière délocalisée à destination des CLI qui en émettraient de souhait. Il est décidé de proposer cette formation aux membres de la CLI de Dampierre lors de la séance plénière du 11 juin.

Maud MICHEL demandera à Yves LHEUREUX les dates qui seraient possibles pour organiser cette formation en septembre-octobre (formation sur ½ journée).

6. Points divers

✓ Retour sur la réunion des Présidents de CLI du 09 avril 2019

Alain FOURCAULT et Claude BOISSAY ont participé à cette réunion organisée à l'initiative de l'ANCCLI. Ils ont été reçus par Dominique BUSSEAU, Président de l'ADF.

Jean-Claude DELALONDE était présent, et quasiment toutes les CLI étaient représentées, ainsi que l'IRSN.

La journée a été organisée en tables rondes pour travailler sur différents thèmes, avec des questionnaires du même genre que ceux utilisés lors de la concertation sur les VD4-900.

Les thèmes abordés traitaient du rôle des CLI, de leurs liens avec l'ANCCLI, des moyens de favoriser les synergies, les partenariats, la mutualisation...

Un rapport sera rédigé, compilant les avis exprimés par les CLI lors de cette journée, et envoyé à l'ensemble des CLI.

✓ Point sur la visite du chantier des DUS

9 personnes se sont inscrites pour la visite du 28 mai à 14h (dont 4 membres du bureau).

La visite portera sur le DUS n°1.

Il sera possible de se garer sur le parking à gauche en entrant (2^e parking, devant le CIP). Maud MICHEL en informera les participants.

✓ Journée des institutionnels

Aurélie FOLLENFANT indique qu'EDF organise une journée des institutionnels le 26 septembre 2019 en soirée (17h45). Les invitations seront envoyées prochainement. Seuls les membres du bureau seront invités.

Prochaine réunion plénière de la CLI :

**Le mardi 11 juin 2019 de 14h00 à 16h30
à Orléans (Hôtel du Département - salle des délibérations)**